

Rapport de mission

Objet	Mission à Brasília avec le CNC, Développement durable du café au Brésil, Conditions de travail dans les exploitations de café
Lieu et dates	Brasília, Brésil – du 3 au 5 juin 2025
Membre du personnel de l'OIC	<ul style="list-style-type: none"> • Hannelore Beerlandt, Cheffe des opérations
Objet du voyage	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter avec le Conseil national du café (CNC) de l'évolution des conditions de travail dans les exploitations de café et des activités de promotion possibles de la part de l'OIC • Rencontrer le ministre du Travail du Brésil pour discuter des conditions de travail et des inspections dans les exploitations de café • Participer à des visites sur le terrain et à des réunions avec d'autres institutions brésiliennes qui jouent un rôle déterminant pour le développement durable et la résilience du secteur du café au Brésil
Pertinence par rapport au Plan d'action quinquennal/Programme des activités	<p>Plan d'action quinquennal</p> <ul style="list-style-type: none"> • But stratégique II : Utiliser le pouvoir de mobilisation de l'Organisation pour offrir un espace de dialogue entre les secteurs public et privé et en leur sein • But stratégique III : Faciliter l'élaboration de projets et de programmes de promotion par le biais de partenariats public-privé <p>Résultats et produits livrables attendus du Programme des activités :</p> <p>Résultat prévu III.A : Identification, développement et mobilisation de fonds de projets d'assistance technique et d'investissement pour les pays exportateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • III.A.3 Défense des intérêts pour la promotion de la coopération avec les agences de développement bilatérales, régionales et multilatérales et les donateurs, en mettant l'accent sur le cadre réglementaire et la durabilité et la résilience • III.A.5 Fournir des services de conseil et de coopération avec les OIG, le secteur privé, la société civile/le monde universitaire

APERÇU

1. Discuter avec le CNC de l'évolution des conditions de travail dans les exploitations de café au Brésil et des activités de promotion possibles de la part de l'OIC

La mission de la Cheffe des opérations a été organisée à la suite de rapports d'ONG internationales sur les pratiques de travail dans les exploitations de café au Brésil. Au moment de la mission, le Brésil se préparait à signer un nouveau pacte social pour le café. La nouvelle réglementation sur la diligence raisonnable qui sera imposée par les importateurs comprend également des exigences relatives aux conditions de travail dans les exploitations agricoles.

2. Rencontrer le ministre du Travail du Brésil pour discuter des conditions de travail et des inspections dans les exploitations de café

La Cheffe des opérations a discuté des conditions de travail avec le ministre, son secrétaire et deux inspecteurs, mais aussi des pratiques d'inspection, du traitement des infractions au droit du travail, de l'enregistrement des travailleurs et des répercussions des allégations liées aux normes de travail.

3. Participer à des visites sur le terrain et à des réunions avec d'autres institutions brésiliennes qui jouent un rôle déterminant pour le développement durable et la résilience du secteur du café au Brésil

La Cheffe des opérations a visité les sites suivants :

- (a) l'exploitation de café Minelis ;
- (b) Sicoob ;
- (c) la Fédération des coopératives du Brésil ;
- (d) CONAB ; et
- (e) Embrapa.

CONCLUSIONS / PRINCIPAUX RESULTATS

1. Concernant les conditions de travail

La réunion a fait ressortir l'importance d'une collaboration constante entre les parties prenantes, d'une amélioration continue des pratiques de travail, d'un traitement équitable et légal de toutes les parties et d'une communication précautionneuse pour protéger la réputation du secteur.

2. Prochaines étapes pour l'OIC

- (a) L'OIC communiquera des informations sur les conditions de travail au Brésil. L'OIC publiera de manière proactive des déclarations publiques ouvertes et constructives.
- (b) L'OIC est en discussion avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour préparer une note d'orientation présentant les améliorations des conditions de travail réalisées dans le secteur du café au Brésil et expliquant comment ces avancées ont été obtenues. Cette initiative sera développée en collaboration avec le CNC à brève échéance.
- (c) L'OIC envisagera à établir une liste répertoriant les définitions du travail forcé et de l'esclavage moderne appliquées dans différents pays producteurs de café, ainsi que les critères utilisés pour les sanctions dans chaque contexte.

3. Développement durable et résilience du café au Brésil

Chacune des institutions visitées combine une expérience de terrain avec des approches innovantes. La concurrence entre les acheteurs de café contribue à créer plus de valeur et à donner plus de pouvoir de négociation au niveau de l'exploitation, tout en incitant les exploitants à adopter des innovations. Dans le même temps, l'engagement du gouvernement à promouvoir et à faciliter la chaîne de valeur du café soutient les améliorations dans l'ensemble du secteur.

Autres questions

N/A